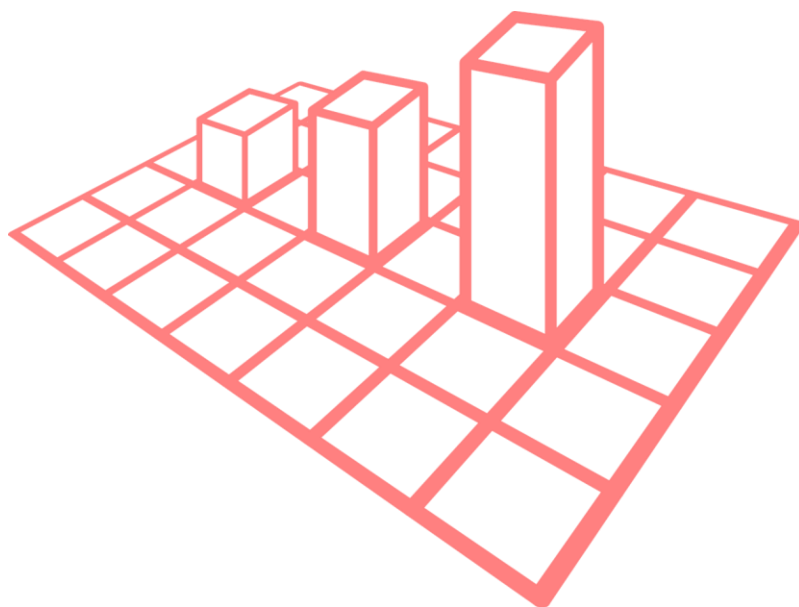


ÉTUDE STATISTIQUE

Analyse 2015 de la typologie des jeunes reçus
dans les Foyers de Jeunes Travailleurs de

Normandie



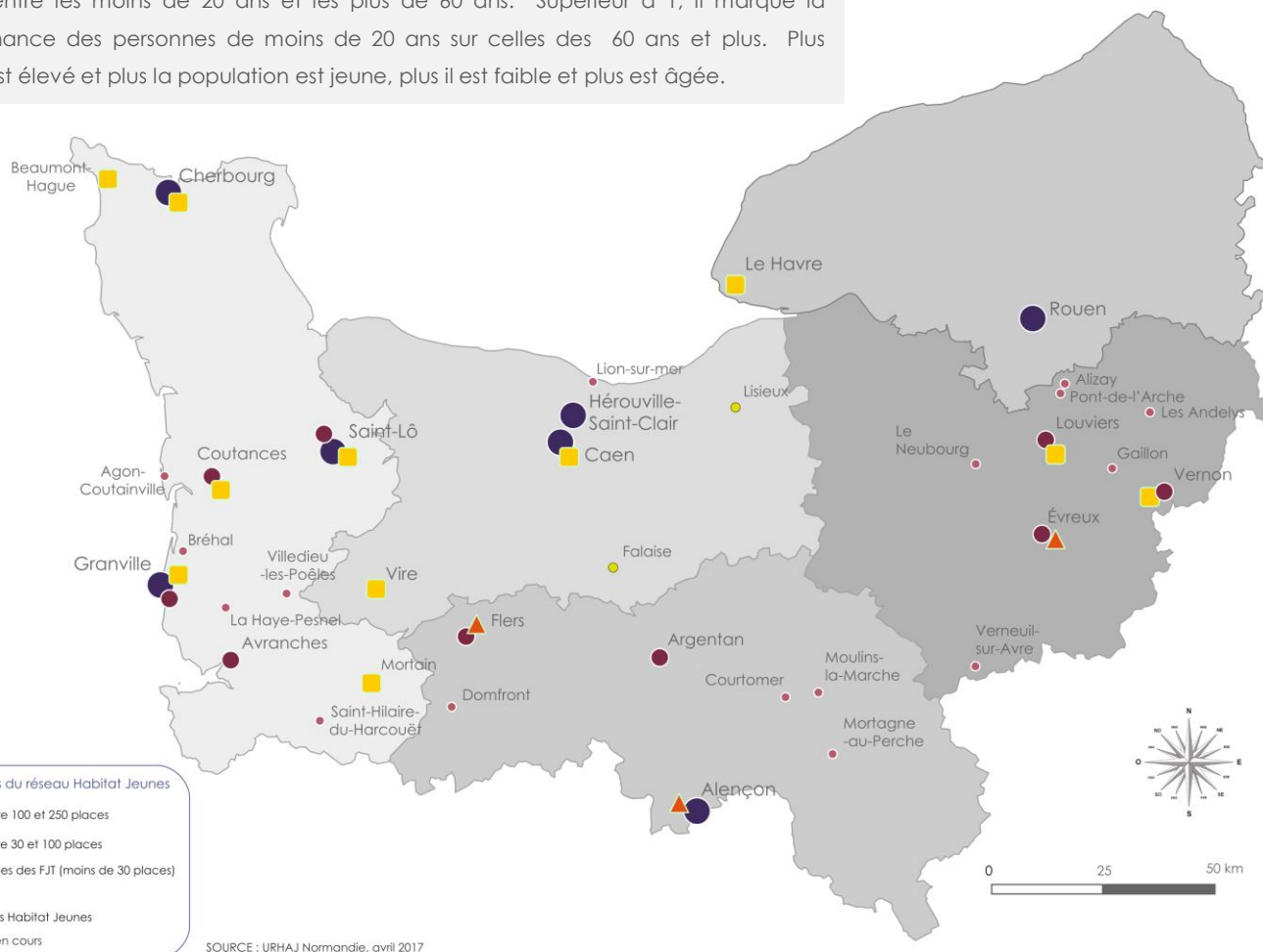
Habitat Jeunes



Introduction – Données démographiques générales et carte du réseau Habitat Jeunes

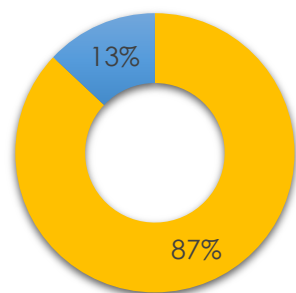
- Population totale de Normandie (estimation au 1^{er} janvier 2015 – Chiffres Insee) : **3 334 657 habitants**
 - Faible évolution entre 2008 et 2013 : **0.21 % par an**.
- **Part des jeunes** de 14 à 29 ans dans la population totale en 2013 : **17.5 %** (baisse de 4.1 % entre 2008 et 2013).
- **La Normandie** a un **indice de jeunesse** légèrement inférieur à 1 (98.3). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et des plus de 60 ans est relativement équilibré.

Rappel : L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, il marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.



Introduction – Données générales

- **6 640 jeunes** ont été accueillis dans les résidences FJT de Normandie en 2015.
- Les jeunes reçus dans les résidences FJT restent en moyenne **7 mois** dans les structures.



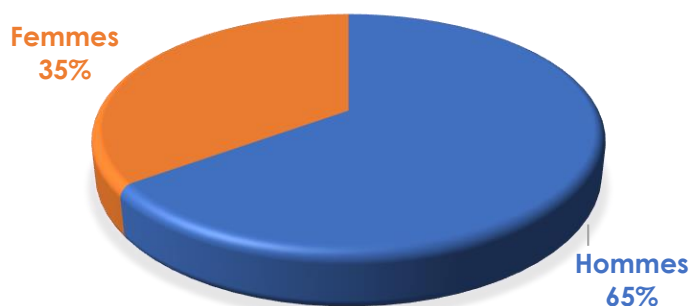
- Nombre de logements collectifs FJT
- Nombre de logements diffus FJT

La très grande majorité de l'offre Habitat jeunes se traduit par des **logements collectifs**. Les logements diffus se concentrent principalement sur la métropole rouennaise et sur certaines communes de la Manche

- Le **taux d'occupation** moyen des résidences FJT normandes s'élève à plus de **88 %** en 2015.
- Le réseau Habitat Jeunes propose plus de **2 014 lits et 1 782 logements** pour les moins de 30 ans dans les résidences FJT de la région.

1. POPULATION

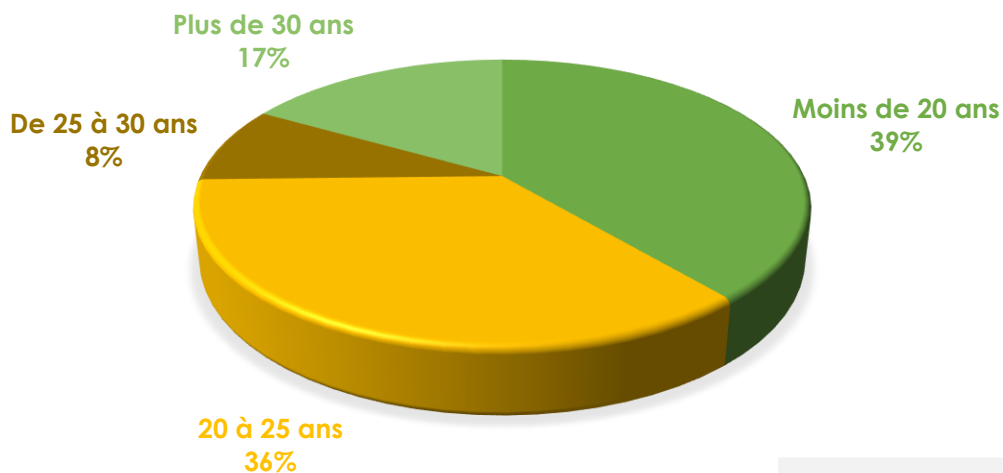
1.1. Population ayant séjourné dans les résidences FJT au cours d'une année



Plus d'un tiers des jeunes reçus sont des femmes.

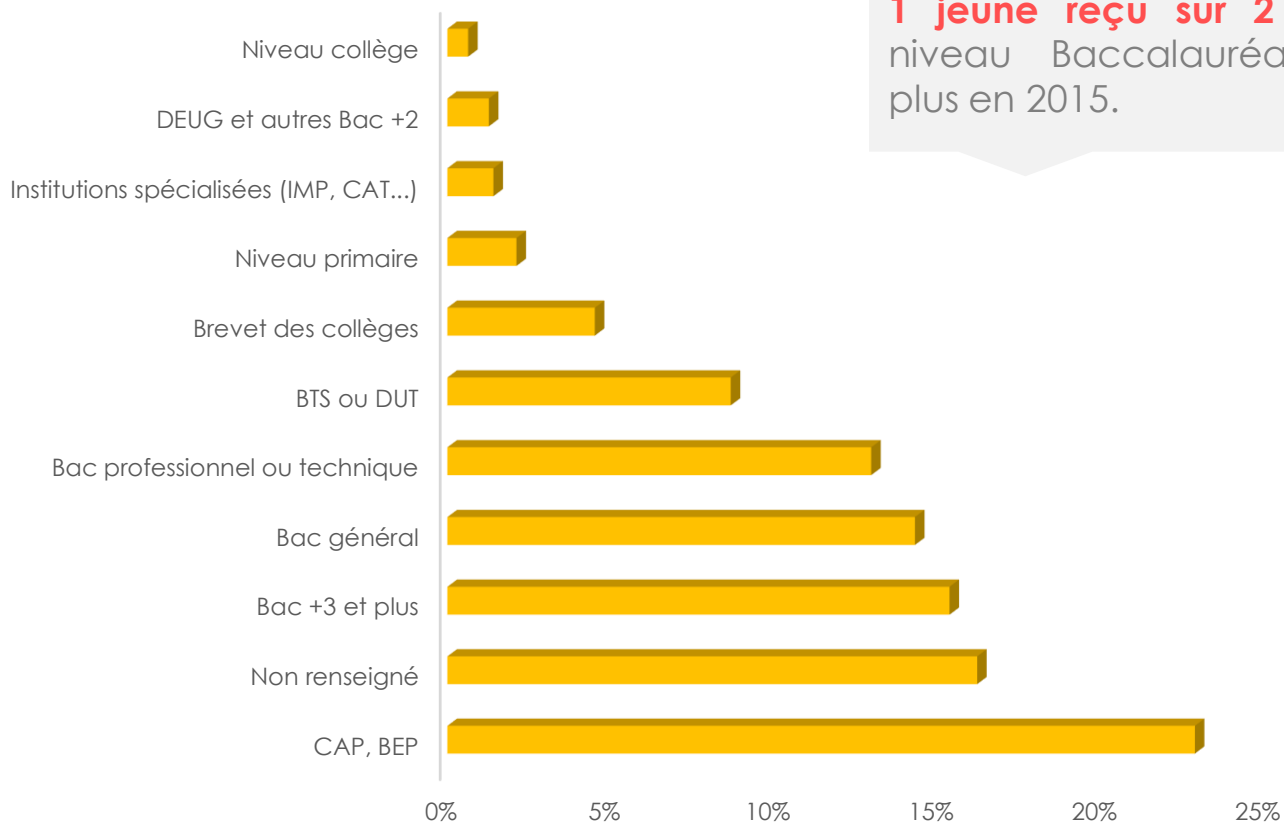
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. L'âge des jeunes reçus



4 jeunes reçus sur 5 ont moins de 25 ans.

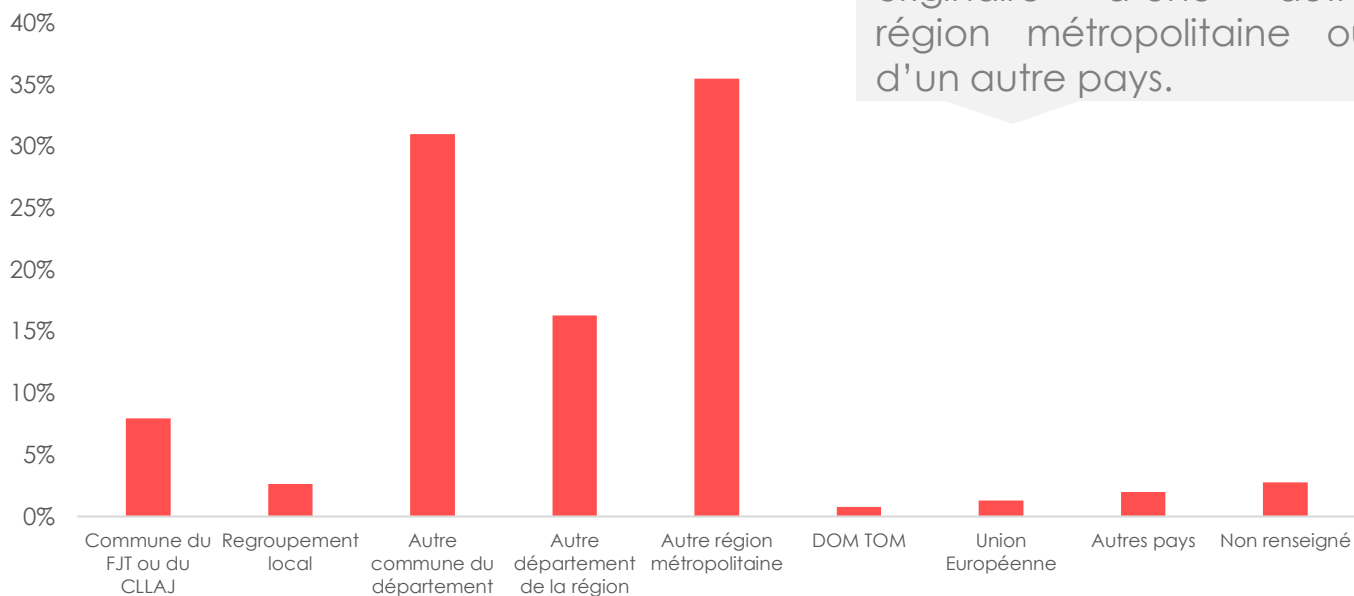
2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus



1 jeune reçu sur 2 a le niveau Baccalauréat ou plus en 2015.

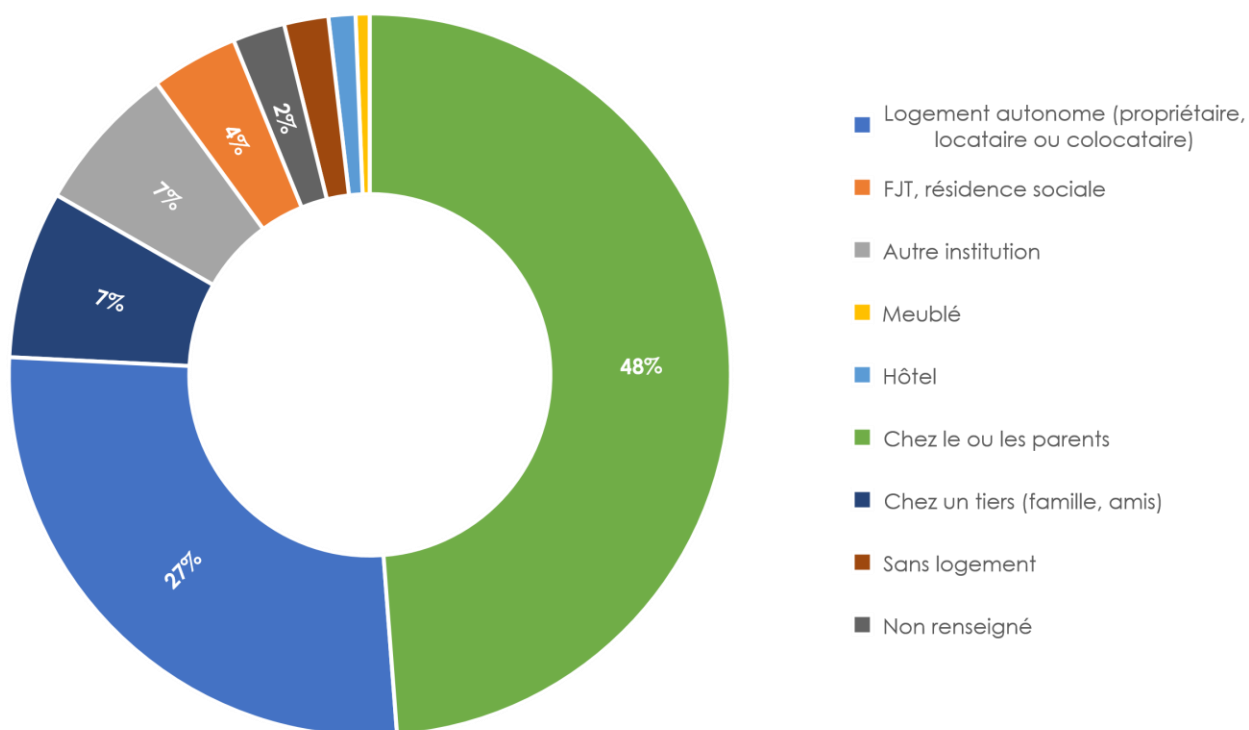
3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

3.1. Origine résidentielle



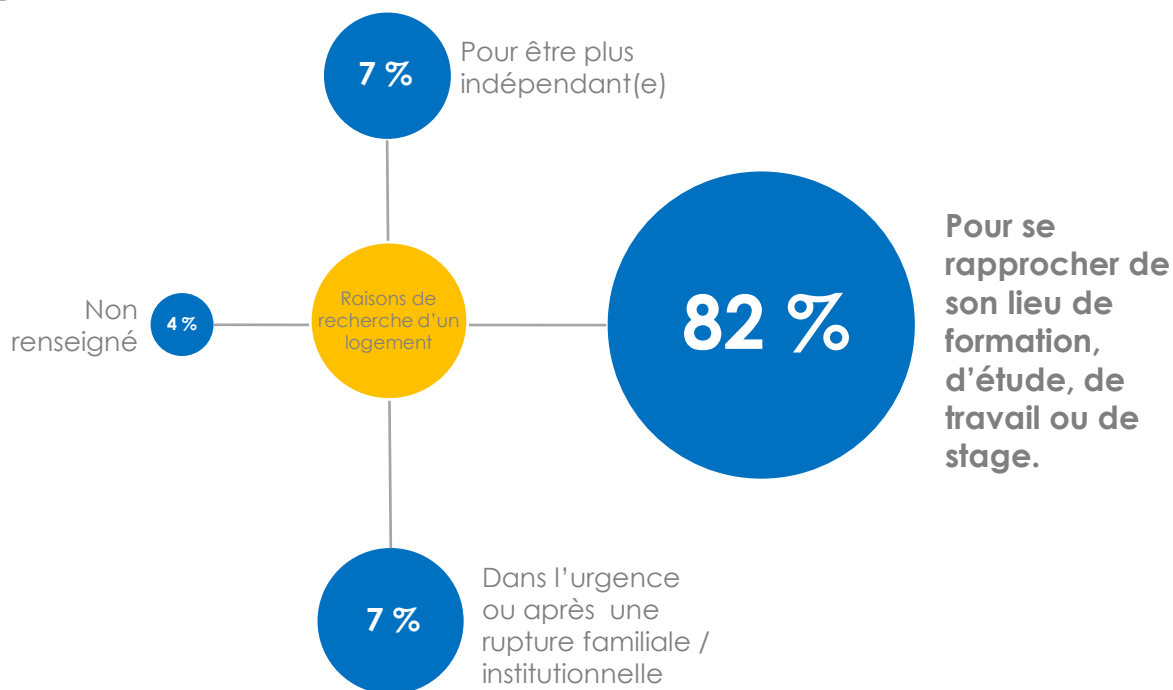
1 jeune reçu sur 3 est originaire d'une autre région métropolitaine ou d'un autre pays.

3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée

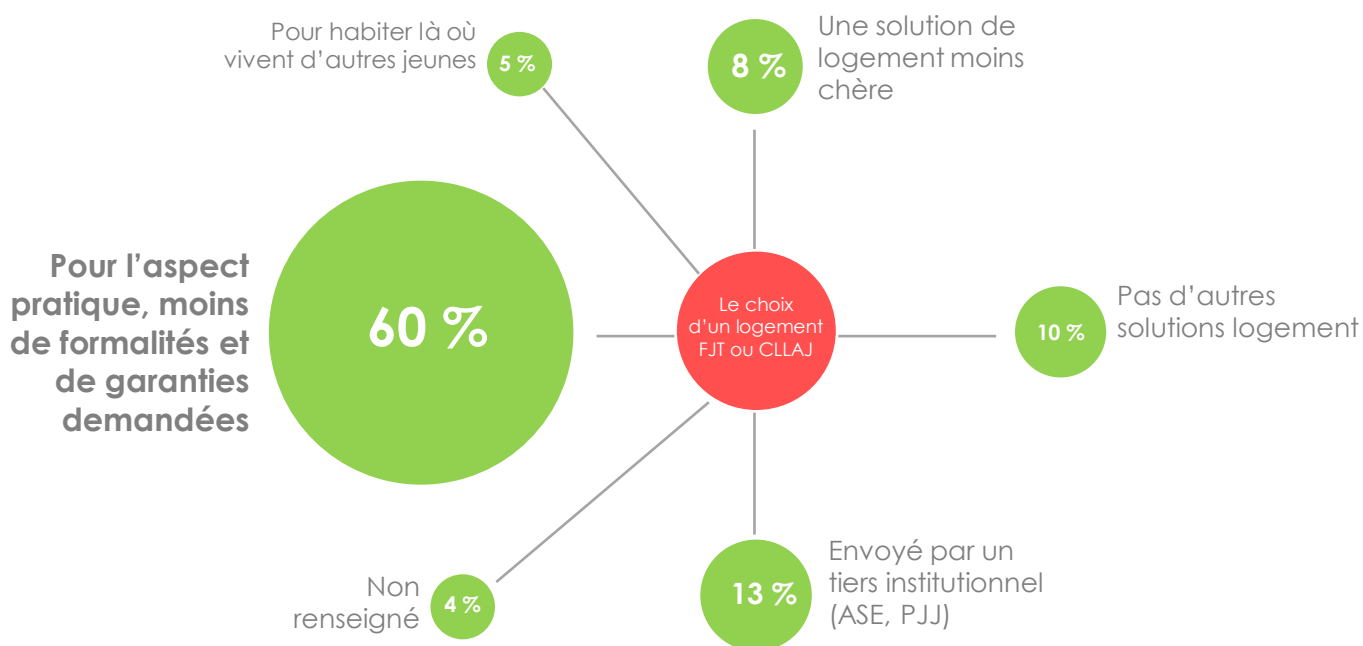


La moitié des jeunes reçus était hébergée au sein du domicile familial avant l'entrée au FJT.

3.3. Raisons de recherche d'un logement

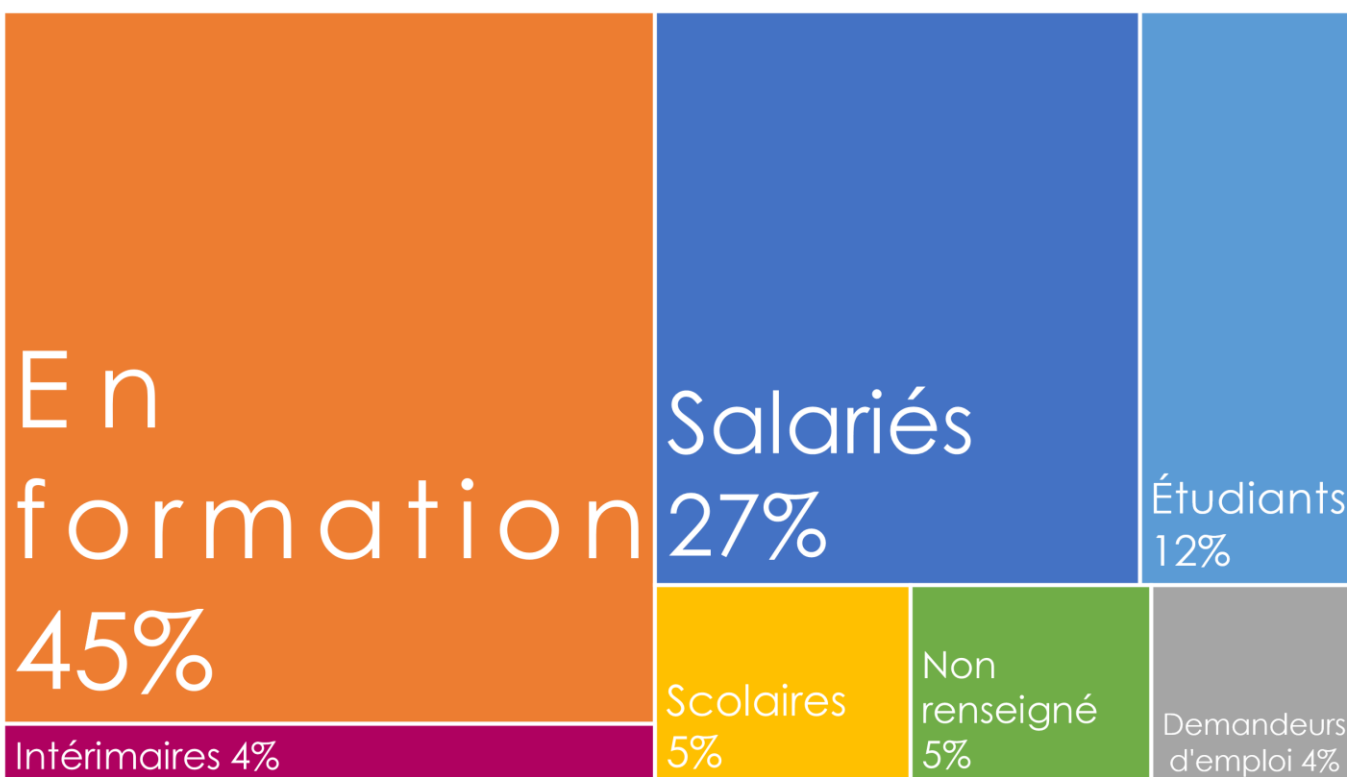


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT ou CLLAJ



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Presque la moitié des jeunes reçus dans les résidences FJT normandes en 2015 sont stagiaires de la formation professionnelle ou apprentis.

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré / Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

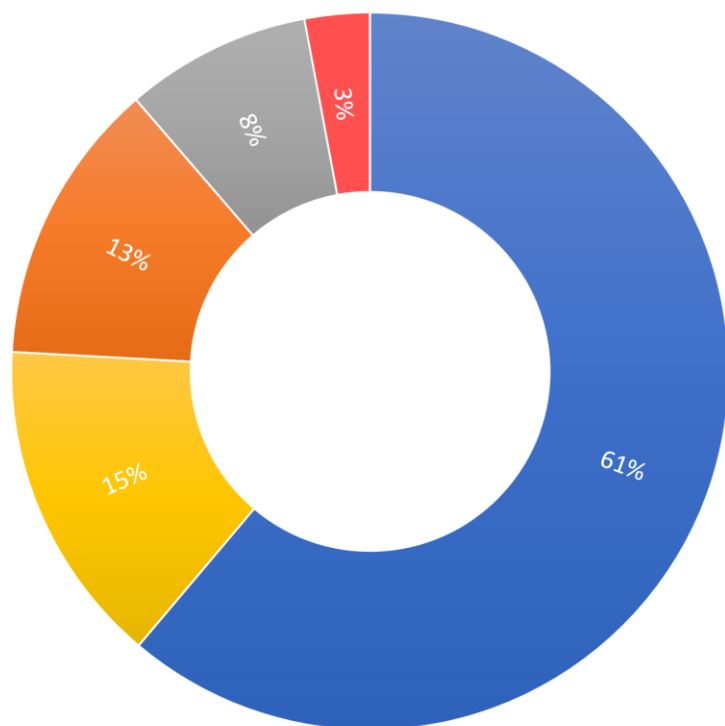
Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

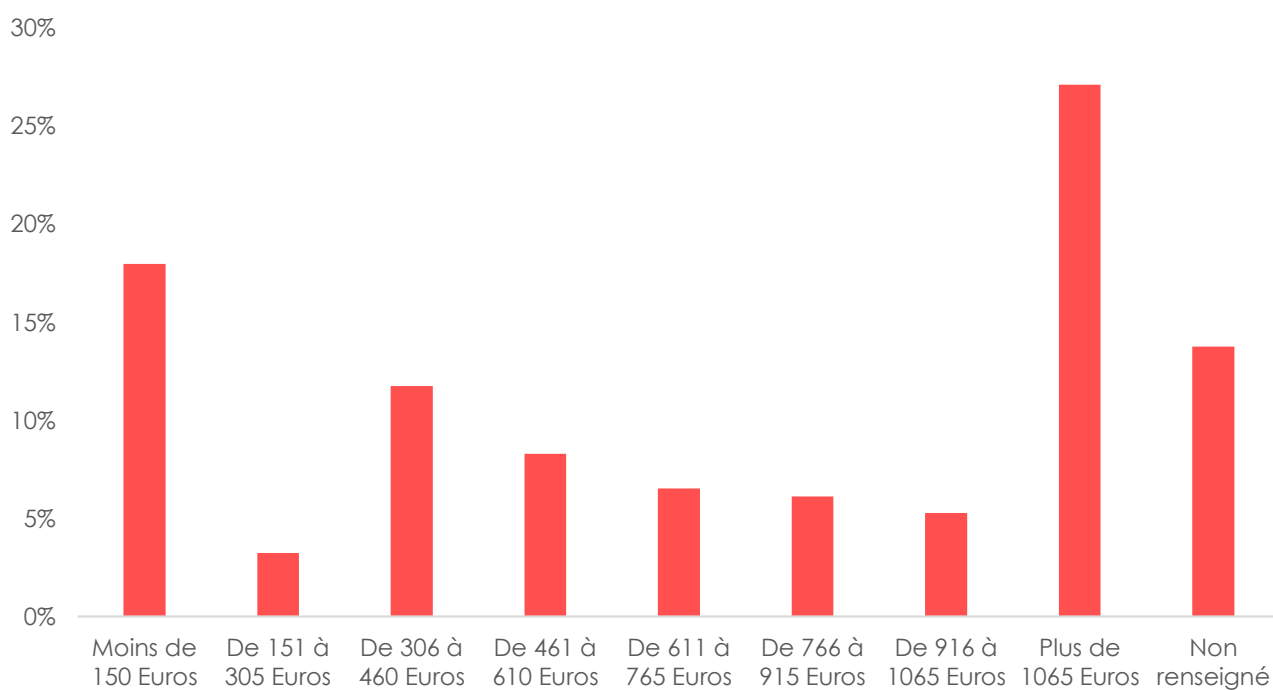
5.1. Nature des ressources



La majorité des jeunes reçus dans les FJT tirent leurs ressources de leur activité.

- Ressources d'activité (salaire, bourse, ASSEDIC)
- Ressources de type « aide à la personne »
- Ressources provenant d'un tiers privé
- Aucune ressource
- Non renseigné

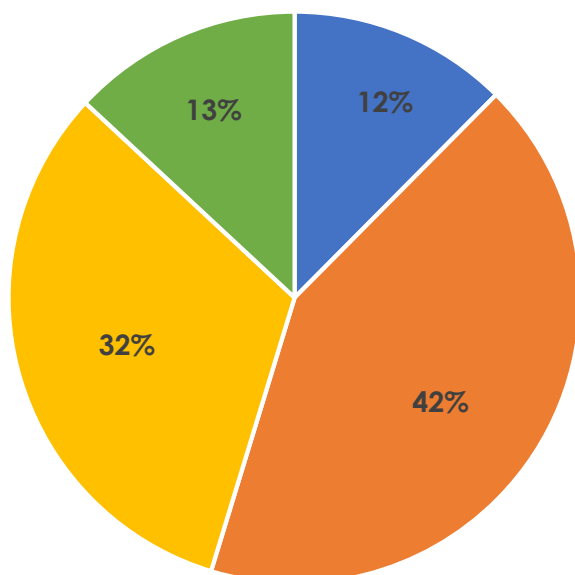
5.2. Montant des ressources



Un quart des jeunes reçus gagnent plus de 1 065 € par mois.

6. FIN DU SÉJOUR

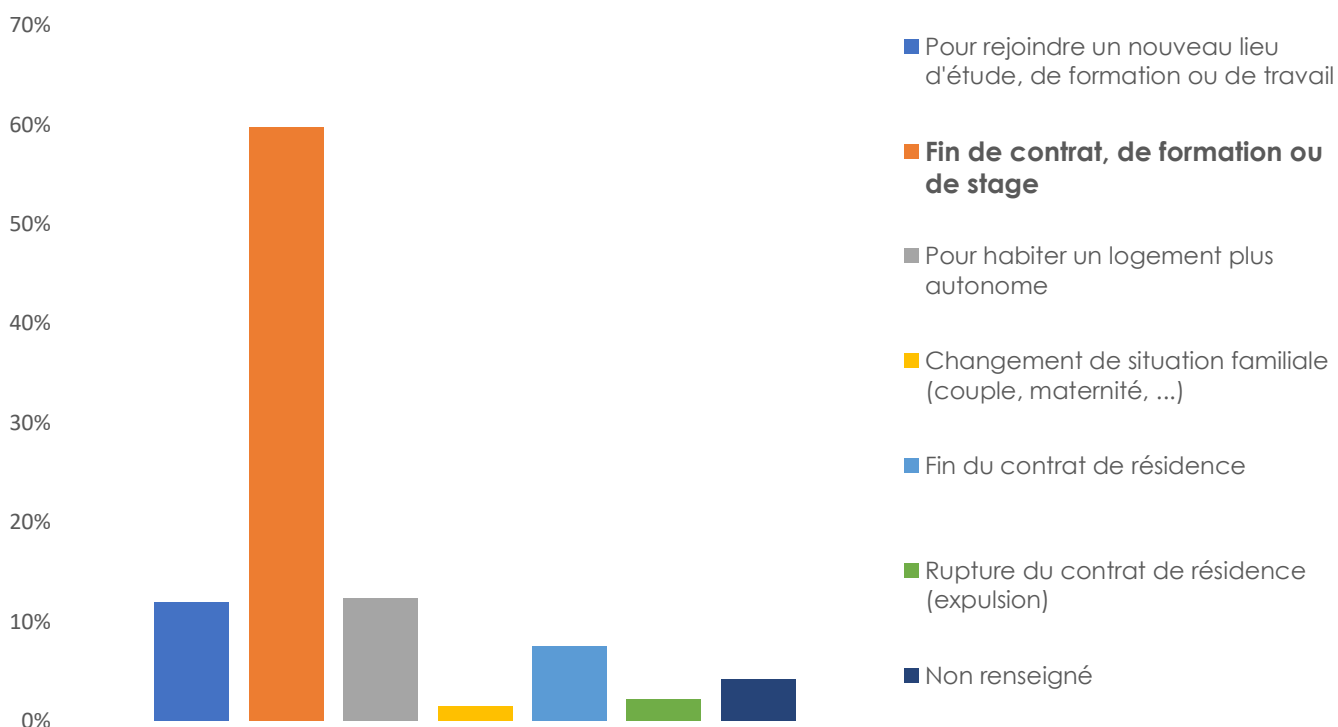
6.1. Durée du séjour



Les trois quart des jeunes reçus résident en moyenne moins de 6 mois dans les résidences FJT.

- Moins d'une semaine
- Entre 1 semaine et 3 mois
- Entre 3 et 6 mois
- Un an et plus

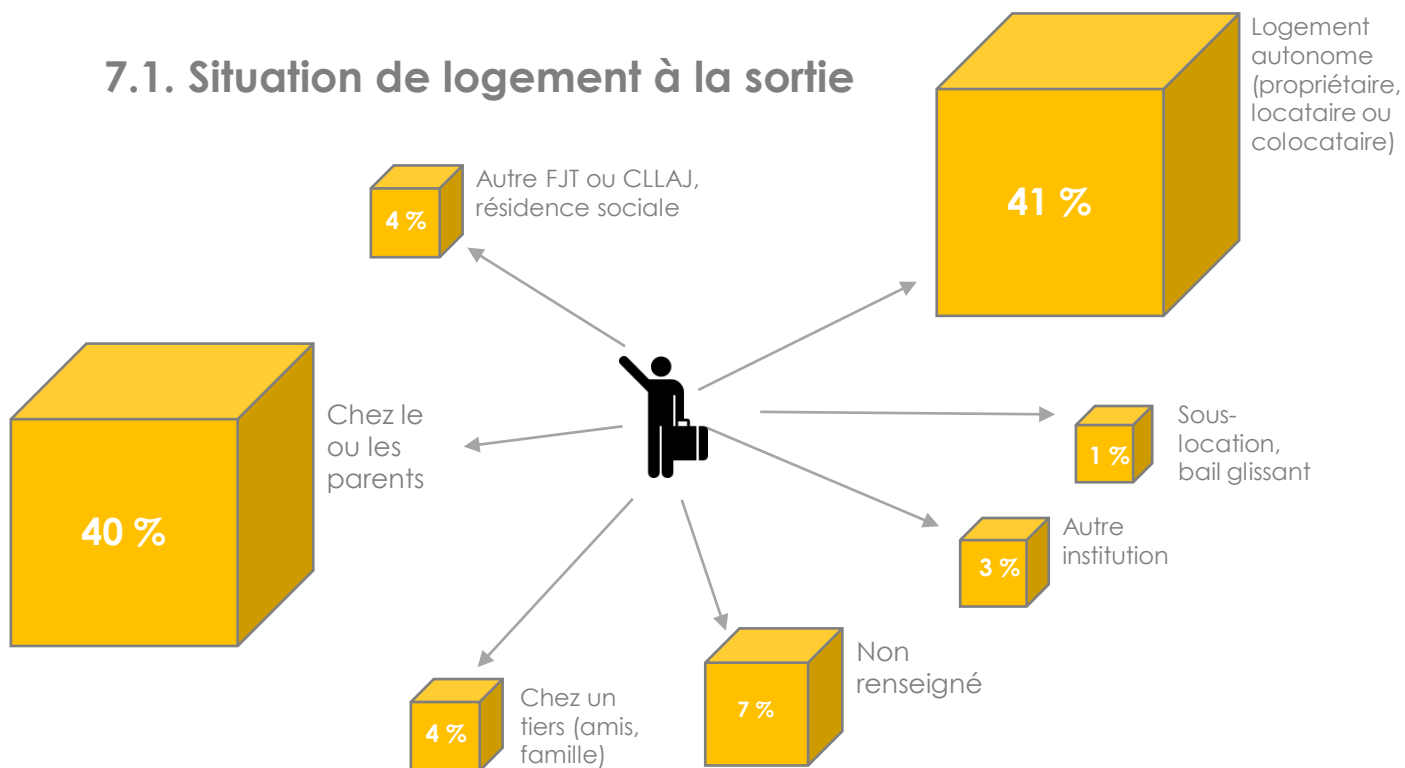
6.2. Raisons du départ du logement FJT ou CLLAJ



- Pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail
- **Fin de contrat, de formation ou de stage**
- Pour habiter un logement plus autonome
- Changement de situation familiale (couple, maternité, ...)
- Fin du contrat de résidence
- Rupture du contrat de résidence (expulsion)
- Non renseigné

7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



7.2. Lieu de destination à la sortie

